

Syndicat 
de la **Magistrature**

 **INTERCO JUSTICE**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS





FO


Justice
Union Nationale
des Syndicats Autonomes
du Ministère de la Justice
et des Libertés

TROP c'est trop ! On ne peut se moquer indéfiniment des représentants du personnel et mépriser les agents, toutes catégories et professions confondues.

Aucun PV, aucun relevé de décisions, aucun compte rendu de visite de site n'a été rédigé.

Les documents préparatoires sont inexistantes alors qu'il doivent être 15 jours avant la séance en possession des membres du CHSCTD.

Aucune enquête du CHSCTD ne peut être diligentée en raison de l'absence de communication ou la communication trop tardive des déclarations d'accident de travail.

Les représentants UNSA/USM, CGT/SM, FO et CFDT ont décidé de boycotter cette énième séance du CHSCTD des Bouches du Rhône en raison de la non application des textes par la direction territoriale de la PJJ qui le « préside » pour deux ans.